



Rapport annuel ARC 2012

1. De la vie de l'association

◆ **Changements dans le Comité**

Durant l'année sous revue, trois nouvelles personnes ont été élues au Comité de ARC: Gabrielle Dussex, Rita Mayor et Matthias Regotz. Gabrielle Dussex (SCIV) succède à Bertrand Zufferey, qui a quitté au milieu de l'année l'organisation SCIV après une longue période d'activités. Rita Mayor (SCIV) fut élue pour remplacer Laurence Emery (SCIV) et Mathias Regotz (Syna) reprend la succession de Kurt Regotz (Syna).

◆ **Renouvellement de l'inscription au Registre du commerce**

En 2012, l'association ARC a renouvelé son inscription au Registre du commerce et l'a ainsi actualisé. Les personnes ci-après figurent au Registre du commerce:

- Josef Lustenberger, de Ermensee, à Schattdorf, président avec signature collective à deux;
- Bruno Weber, de Hemberg, à Schmitten, membre avec signature collective à deux;
- Erich Tschirky, de Hallau SH et Mels SG, à Zurich, membre avec signature collective à deux ;
- Robert Métrailler, de Sierre, à Sierre, membre sans droit de signature;
- Rolf Summermatter, de Naters et Randa, à Siselen, membre sans droit de signature;
- Eric Dubuis, de Corbeyrier, à Genève, membre sans droit de signature;
- Martin Flügel, de Berne, à Berne, membre sans droit de signature;
- Gabrielle Dussex, de Salins VS, à Sion, membre sans droit de signature;
- Rita Mayor, de Saint-Martin VS, à Sion, membre sans droit de signature;
- Jolanta Krattinger, de Pologne, à Fribourg, membre sans droit de signature;
- Mathias Regotz, Staldenried VS, à Bâle membre sans droit de signature;
- Nicolas Scheuch, de La Chaux-de-Fonds, à Corbières,

- membre sans droit de signature;
 - Samuel Ramseyer, de Heimiswil BE, à Niederglatt, membre sans droit de signature;
 - Roland Tribolet, de Gals, à Gersau, membre sans droit de signature.

- ◆ **ARC, institut de formation avec des fonctions d'organisation faîtière**

Lors de la réunion annuelle des associations de Travail.Suisse, le travail commun de formation fut également discuté. Il fut décidé à l'unanimité que ARC devait établir une proposition pour un cours d'introduction à la politique syndicale, que toute personne nouvellement engagée par les associations membres devrait suivre. Avec cette décision, il fut à nouveau affirmé que ARC assume une fonction d'organisation faîtière dans le domaine de la formation pour les associations de Travail.Suisse.

- ◆ **Nouveau contrat entre l'Association ARC et Travail.Suisse**

Au premier janvier 2013, un nouveau contrat entre l'Association ARC et Travail.Suisse entre en vigueur. Il était nécessaire, car le contrat actuel était arrivé à échéance. Il règle la cotisation de membre de Travail.Suisse due à ARC, les coûts de ARC pour l'utilisation de l'infrastructure de Travail.Suisse et l'indemnisation pour les prestations réciproques du responsable de la formation et pour l'administration.

2. De la direction

- ◆ **Sylvie Egloff, nouvelle coordinatrice pour la Suisse romande**

En Suisse romande, Sylvie Egloff put être recrutée au milieu de l'année comme coordinatrice. Elle commença son travail à plein régime. Du fait d'une absence ans l'administration pour cause de maladie, elle dut reprendre, outre le développement du nouveau programme annuel, également des tâches dans le cadre de l'administration. Cette situation a amené à ce que la place de travail de Sylvie Egloff soit déplacée de Villars-sur-Glâne à Berne. Dans le futur, outre le travail de coordination dans le domaine de la formation, elle aura également à développer et réaliser des projets. De plus, elle devra préparer un dossier systématique sur le thème „partenariat social“.

- ◆ **Passage de témoin au secrétariat en langue allemande**

En Suisse alémanique, Maja Tanner dut être remplacée, car elle entama son voyage à l'étranger planifié depuis longtemps. Pendant deux ans, elle a liquidé souverainement l'administration au secrétariat en langue allemande de ARC et amené de nombreuses idées créatives et innovantes à ARC. Pour lui succéder, Aline Meyer put être engagée et qui s'est adaptée rapidement à son nouveau travail et veilla à un passage sans accroc.

3. L'offre de cours 2012

- ◆ **Cours centrés sur le monde du travail**

L'offre de cours de ARC est orientée sur le monde complexe du travail. Les travailleurs doivent s'affirmer à leur poste de travail, sur le marché du travail, dans le monde du

travail. Ainsi ARC soutient par ses cours les travailleurs premièrement à leur poste de travail. Des compétences techniques, sociales et méthodiques améliorées doivent les aider à mieux assumer et en connaissance de cause les tâches au poste de travail et à mieux résister à la pression du travail. Deuxièmement, l'offre de ARC soutient les travailleurs sur le marché du travail. Ils doivent être à même de se mouvoir sur le marché du travail et d'utiliser les instruments disponibles. Troisièmement ARC soutient les travailleurs dans leur rapport au monde du travail. Ils doivent connaître et pouvoir exiger le respect des règles légales applicables dans le monde du travail. En outre ils devraient être en mesure de contribuer à l'établissement des réglementations.

◆ **Accès simplifié aux cours**

Afin de participer à une formation continue, chacun doit être capable de surmonter quatre obstacles: Il faut du temps, de l'argent, de la motivation et une offre qui corresponde à ses besoins et à ses connaissances préalables. ARC est un institut de formation, qui a pour but de maintenir aussi bas que possibles les obstacles à la participation à une formation continue. Les travailleurs devraient pouvoir, par l'institut de formation syndical ARC, accéder à la formation continue régulière. C'est pourquoi les cours pour les membres de ARC sont habituellement gratuits. Souvent ils peuvent, en tant que membres d'un syndicat, bénéficier du droit à la formation continue, qui fut négocié dans différentes conventions collectives. De plus, nous ne demandons des connaissances préalables que pour peu de cours ARC. Normalement, tous les membres intéressés peuvent suivre les cours sans connaissances préalables définies.

◆ **Nombre de cours, nouveaux cours**

Le programme de cours était en 2012 sous le thème : ARC aide à combler les brèches! Durant l'année sous revue, 105 cours au total pour les travailleurs étaient planifiés de manière fixe. Finalement 75 cours furent réalisés lors de 119 jours de cours. 38 cours étaient nouveaux dans le programme.

◆ **ARC Suisse alémanique**

En Suisse alémanique, 54 cours étaient planifiés : 35 cours généraux, trois cours traitant des candidatures, six cours pour les responsables d'équipe, six cours pour les représentant(e)s du personnel, un pour les comités de section et trois cours professionnels spécifiques. Au total, 44 cours purent être réalisés lors de 77 jours de cours.

◆ **ARC Suisse romande**

En 2012, ARC Suisse romande a réalisé au total 26 cours lors de 36 jours de cours. Cela correspond au volume planifié. Huit cours ne purent pas être réalisés, qui toutefois purent être compensés par le même nombre de cours supplémentaires.

ARC Valais

- ◆ ARC Valais travaille étroitement avec ARC Romandie mais est responsable de sa propre offre. En 2012, 18 cours étaient prévus, dont seulement quatre purent être réalisés. Derrière ce résultat on ressent les grands changements et incertitudes qui ont marqué SCIV comme responsable de ARC Valais en 2012.

- ◆ **Cours pour les travailleurs de langue italienne**
ARC Suisse alémanique et ARC Suisse romande ont proposé en commun trois cours pour les travailleurs de langue italienne. Un de ces cours put être réalisé.
- ◆ **Cours pour les travailleurs parlant le portugais**
Il fut tenté pour la première fois d'offrir des cours pour les travailleurs de langue portugaise. L'idée de base était que les cours seraient certes réalisés en allemand ou en français, mais qu'une traduction serait à disposition des participants et qu'ils pourraient s'exprimer dans leur propre langue. De cette manière, les travailleurs parlant portugais devraient par exemple apprendre à comprendre les certificats des caisses de pensions établis dans une langue nationale. Malheureusement cette offre ne fut pas reprise par les travailleurs parlant portugais.
- ◆ **Statistique des cours**
La vue d'ensemble statistique ci-après sur les cours et une comparaison avec les années précédentes montre un léger recul en 2012. Toutefois cela est dû avant tout, au fait qu'en 2012, ARC Valais fut touché par les changements de personnel.

2008	2009	2010	2011	2012	
76	82	80	80	75	Nombre de cours
99.5	123	123	133.5	119	Nombre de jours de cours
1215	977	967	985	884	Nombre de participants
803	950	996.5	994.5	923.5	Heures
10128	11320	12145	12782.5	10606.5	Participants/heures
1091	1153	1153.5	1188	1085.5	Heures d'orateurs
15.98	11.9	12.1	12.3	11.79	Ø Grandeur des cours
10.6	11.5	12.5	12.4	12.31	Ø Durée des cours en h.

4. Assurance qualité

- ◆ **Remarque générale**
ARC dispose depuis des années d'un système indépendant d'assurance qualité. Chaque cours est évalué du point de vue de la satisfaction des participants, des aptitudes techniques et pédagogiques-didactiques des orateurs ainsi que les processus administratifs.
- ◆ **Evaluation des cours**
Pour l'évaluation d'un cours, nous utilisons un questionnaire uniformisé. Le questionnaire permet d'une part la notation des éléments individuels du cours et un feed-back personnalisé écrit d'autre part. La notation comprend quatre possibilités (- / 0 / + / ++). L'objectif est que chaque cours obtienne (++) ou (+) au minimum pour la moitié des no-

tations. Converti en notes, cela signifie qu'en moyenne un 5,50 sur un maximum de 6.00 et un minimum de 3.00 est atteint. En 2012, pour tous les cours, une valeur de 5,64 fut obtenue. Cela signifie que la qualité moyenne de tous les cours est, avec une note de 5.64, au-dessus de la comparaison fixée par nous de 5.50 sur 6.00 et a atteint jusqu'à 0.01 point le même niveau que l'année précédente.

5. Projets

◆ Remarque générale

L'institut de formation pour les travailleurs ARC ne fournit pas seulement des cours, mais s'engage également dans des projets et soutient d'autres organisations dans la planification et la réalisation de cours et de projets.

◆ Propres projets ARC

ARC réalise actuellement, sous sa propre régie, trois projets.

- Un projet porte le titre „Mieux gérer le stress“ et comprend d'une part trois différents cours ainsi qu'une brochure et un calendrier de table en deux langues d'autre part.
- Un deuxième projet traite du thème „Nouveau à la place de travail - Danger d'accident plus élevé“. Un dépliant, qui est joint à la confirmation de cours, informe sur cette thématique.
- Un troisième projet a le titre „Bien intégrer les travailleurs étrangers dans l'entreprise“. La brochure éponyme peut être commandée auprès de ARC.

◆ Projets en collaboration

- En 2012, la SUVA a autorisé un projet sur le thème „Promotion de la sécurité au travail dans les hautes écoles spécialisées“. L'objectif est, en collaboration avec la Conférence des hautes écoles spécialisées, de créer une plate-forme d'apprentissage pour les étudiants des hautes écoles spécialisées sur le thème de la „sécurité au travail“. En 2012, le contenu de la plate-forme d'apprentissage fut établi et la plate-forme d'apprentissage programmée.

◆ Mandats

- En 2012, ARC put boucler le projet „Jeunes adultes – in ou out“ du Synode catholique romain du canton d'Argovie. Le rapport fut approuvé à l'unanimité par le Synode. Il peut être consulté sous :
http://www.kathaargau.ch/dokumente/Synode/BerichtundAntragProjekt_JungeErwachseneinkl.Bericht.pdf
- Pour la représentation du personnel des transports publics de Zurich, ARC a organisé et réalisé avec succès deux cours: „Loi sur la durée de travail et horaires de service dans les transports publics“ et „Refresher et modifications des directives pour le service de conduite“.

6. Engagement dans la politique de formation

◆ Collaboration dans différents organes

Le Directeur de l'Institut de formation ARC est également responsable chez Tra-

vail.Suisse des questions de politique de formation. Dans cette fonction, il a collaboré durant l'année 2012 au sein des organes suivants :

- Commission fédérale des hautes écoles spécialisées, y compris le bureau de la CFHES, membre du groupe de travail « Etudes master »
- Commission fédérale pour la formation professionnelle, membre
- Groupe de travail OFFT « Formation professionnelle supérieure »
- Groupe de travail OFFT « Procédure de qualification »
- Groupe de travail CDIP « Validation des acquis »
- Groupe de travail CDIP « Attestation individuelle de compétences »
- FSEA, membre du Comité
- Conférence des hautes écoles spécialisées, membre consultatif du Comité
- Conférence des hautes écoles spécialisées Technique, membre consultatif.

◆ **Engagement pour une loi fédérale sur la formation continue**

Le Directeur de l'Institut de formation s'est fortement engagé pour une loi fédérale sur la formation continue. En particulier il défend une obligation de formation continue, le financement des associations faïtières de formation continue ainsi que le renforcement de la formation de rattrapage.

7. Finances

◆ **Comptes 2012**

Le budget 2012 prévoyait un déficit de Fr. 43'250.00. Ce budget était établi sur l'hypothèse la plus mauvaise possible, à savoir qu'il n'y aurait pas de contributions fédérales en 2012. Grâce à une motion du Conseiller aux Etats Felix Gutzwiller 11.3180 « Financement transitoire pour les associations faïtières du domaine de la formation continue » acceptée par le Parlement et mise en oeuvre, il fut possible à la Confédération de poursuivre le financement. ARC obtint un montant de Fr. 41'870.00, de sorte que le déficit prévu fut quasi compensé. Ainsi, ARC boucle 2012 avec un déficit de Fr. 2'038.62. Du fait des changements dans le personnel et des absences pour cause de maladie, le résultat obtenu est bon, mais pas optimal dans le domaine du nombre de cours réalisés. Malheureusement le déficit ne put pas être complètement évité.

◆ **Budget 2013**

Avec des recettes de Fr. 734'600.00 et des dépenses de Fr. 757'300.00, un déficit de Fr. 22'700 est planifié. Le budget a été établi de manière défensive. Avec un bon travail efficient, le déficit devrait pouvoir être minimisé. L'important est avant tout que nous réussissions à remplir de manière optimale la majorité des cours.

8. Perspectives pour 2013

◆ **Programme annuel 2013**

Le programme annuel 2013 est sous le thème „Mon pARCours de formation“. Au total 92 jours avec 152 jours de cours sont prévus. 58 sont en langue allemande, 28 en langue française, quatre en langue italienne et deux cours sont avec les traductions dt/fr/it. A cela s'ajoutent encore les cours pour les professionnels syndicaux et les représentations

du personnel, des séminaires et des manifestations régionales de formation, qui n'apparaissent pas dans le programme annuel imprimé.

- ◆ **Projet „Promotion de la sécurité au travail dans les hautes écoles spécialisées“**
Au centre des activités figurent deux projets sous le titre „Promotion de la sécurité au travail dans les hautes écoles spécialisées“. L'objectif est de terminer la plateforme d'apprentissage et la rendre accessible aux écoles.

- ◆ **Partenariat social**
En 2013, le traitement du thème du partenariat social doit commencer. Certes ARC fournissait jusqu'à maintenant déjà un travail de formation dans le domaine du partenariat social, par exemple par l'organisation de cours pour les représentantes et représentants du personnel. Mais jusqu'à maintenant, le thème ne fut jamais traité par ARC de manière conséquente et systématique. Pour renforcer et améliorer le travail de l'institut dans le domaine du partenariat social, ARC traitera jusqu'en 2015 systématiquement le thème "Partenariat social » et établira le matériel de base et les unités de cours. Ainsi ARC soutient, par des informations de base et par la formation, des fonctionnaires syndicaux des associations membres, qui sont engagés dans le développement du partenariat social ainsi que dans les négociations de partenariat social. L'établissement des informations et des cours aura lieu en étroite collaboration avec les associations qui sont représentées au Comité.

- ◆ **Projet „Centre de compétence pour les questions de la retraite“**
Le Comité de ARC a décidé que ARC devrait mettre sur pied un centre de compétence pour les questions de la retraite, qui offre des prestations en relation avec le thème de la „retraite“. Un groupe de travail doit établir des propositions concrètes et commencer la mise en oeuvre.

- ◆ **Introduction à la politique syndicale**
Le Comité de Travail.Suisse a chargé l'institut de formation d'organiser au moins une fois par année, en allemand et en français, un cours d'introduction à la politique syndicale pour les collaborateurs nouvellement engagés dans les associations membres. Il est prévu de réaliser un premier cours en automne 2013.

Bruno Weber-Gobet, 19 mars 2013